

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

ÉPI DU ROUERQUE
CABINET MÉDICAL
INTERMARCHÉ
MAIRIE
QUARTZ
COMPLEXE

TRANSMETTEZ-
NOUS VOTRE
COURRIEL ET
RECEVEZ CE
JOURNAL PAR
MAIL !



Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry
81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte Services

Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jeudi : 8h30-12h00

et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi
sur RDV



ECOLE : HALTE AU STATIONNEMENT SUR LA ROUTE



Nous vous rappelons qu'il est **interdit de stationner ou de s'arrêter sur la voie publique devant l'école**. Cela occasionne des gênes importantes au niveau de la circulation et nuit grandement à la sécurité de vos enfants. La place

Jules Ferry, à proximité immédiate, propose de nombreuses places de parking.

Malgré les rappels qui ont déjà été faits, de nombreux cas d'arrêts ou de stationnements gênants devant l'école ont été signalés auprès des enseignantes et de la mairie.

La gendarmerie a été informée de ces infractions trop fréquentes et nous signale que des agents effectueront régulièrement des passages aux heures d'entrée et de sortie des classes. Les numéros des plaques des véhicules arrêtés ou stationnés sur la voie seront relevés et les propriétaires seront verbalisés.

TRAVAIL ILLEGAL AU JARDIN : ATTENTION DANGER



Pour vos travaux au jardin, soyez vigilant des personnes à qui vous faites appel car vous vous exposez à

des sanctions pénales, à un redressement par la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) ou, en cas d'accident de l'intervenant, à devoir indemniser financièrement la victime.

Pour des travaux de création (engazonnement, plantations, maçonnerie...) ou pour de l'élagage :

- **uniquement une entreprise spécialisée** dans l'entretien des jardins. Professionnelle du paysage, elle connaît les végétaux et dispose d'un matériel professionnel et d'équipements pour un travail en sécurité. Ces entreprises sont dûment immatriculées, assurées et leurs salariés sont déclarés auprès de la M.S.A.

Pour l'entretien du jardin (tonte, entretien des massifs, désherbage, enlèvement des déchets verts...):

- une **entreprise spécialisée** dans l'entretien des jardins,
- une **entreprise « paysagiste » agréée pour le service à la personne** : avec utilisation exclusive du matériel de l'entreprise,
- un **auto-entrepreneur**, à condition que son activité de paysagiste/jardinage ne soit pas exclusive ou principale (mais également activité de bricolage, ménage...),
- un **salarié** que vous embauchez directement : avec utilisation exclusive de votre matériel. En tant qu'employeur, vous devrez le déclarer auprès de la M.S.A. ou auprès de C.E.S.U. si vous utilisez ce moyen de paiement.

Si vous avez un doute, avant de faire appel à un prestataire, n'hésitez pas à **contacter la M.S.A. au 05 63 48 4000**.

JOURNEE DES ENERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre du Débat Public sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie actuellement en cours, les acteurs des énergies renouvelables lancent une initiative nationale de **promotion des différentes filières des énergies renouvelables auprès du grand public** : ouverture de sites et présentation des installations au grand public les vendredi 25 et samedi 26 mai 2018.

La commune du Séquestre s'associe à cette manifestation au travers de la centrale solaire du Séquestre, construite et exploitée par le groupe VALECO. Inaugurée en décembre 2013, elle est dotée de plus de 30 000 modules solaires de marque française qui permettent de produire

chaque année autour de 5 millions de kWh d'énergie verte.



Le Maire du Séquestre vous propose une **présentation de la centrale à l'occasion de 4 visites** :

- le vendredi 25 mai : à 14h et à 16h

- le samedi 26 mai : à 14h et à 16h

Les visites se font **sur inscription auprès du secrétariat de mairie** avant le jeudi 24 mai au soir : mairie@lesequestre.fr ou 05.63.54.40.13.

> Plus d'informations sur ces journées :
<http://www.journeesportesouvertes-enr.fr/>

FINALE RUGBY XIII FAUTEUIL

Sam. 19 Mai
COMPLEXE
Organisé par les Tarn
Nord Tigres



SQUASH OPEN DES GAZELLES

Sam. 19 et
Dim 20 Mai
SPORTIME



JOURNEES ENERGIES RENOUVELABLES

Vend. 25 et
Sam. 26 Mai
CENTRALE SOLAIRE



CIRQUE MEDRANO

Jeudi 24 Mai
PARC EXPO



SALON ALBIZEN

Vend. 25 au
Dim. 27 Mai
PARC EXPO



VIE MUNICIPALE

REGLEMENT COMMUNAL SUR LA SIGNALÉTIQUE

Rappel de la réglementation :
Depuis le 13 juillet 2015 et conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 23 mars 2015 fixant des prescriptions d'harmonisation des pré-enseignes dérogatoires, l'Etat interdit toutes les pré-enseignes à l'exception de quelques activités dérogatoires (monuments historiques, activités culturelles, fabrication et vente de produits du terroir).

Afin de proposer malgré tout un fléchage de certaines activités utiles aux personnes en déplacement, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 26 juin 2017, a adopté un Règlement Local sur la Signalisation d'Information Locale (SIL) et le Relais d'Information Service (RIS) sur la base d'un guide technique du Centre d'Etudes sur les Réseaux et les Transports (CERTU).

L'amélioration des paysages constitue une des priorités de la commune, et cela passe par l'élimination des publicités sauvages et des pré-enseignes illégales qui prolifèrent notamment sur l'espace économique de la Baute. Désormais, une règle équilibrée, applicable sur l'ensemble du réseau routier communal fixe les conditions d'obtention, d'utilisation et d'implantation des panneaux conformément aux textes en vigueur (Code de la Route).



La SIL a pour rôle d'informer, guider et orienter les usagers de la route sur les différents services et activités de proximité utiles.
L'article 3 autorise la signalisation dans 5 catégories principales :

- les équipements publics : exemple plaine des sports...
- éléments du patrimoine et lieux de visite,
- services usuels : exemple toilettes publiques...
- hébergement et restauration : exemple hôtels-restaurants...
- équipements médico-sociaux : exemple pôle santé, pharmacie.

L'article 17 stipule que les demandes d'ajout, de renouvellement, de retrait, de modification de lames se font sur demande en Mairie ; après accord, la commune fournira la référence (latte bleu ciel, lettrage noir rétro réfléchissant, de dimension 100X1000 mm), le nombre de lames commandées et le lieu d'implantation.

L'article 18 précise que les lames sont commandées par la commune et facturées au demandeur.

Ce règlement local est l'aboutissement de nombreuses réunions de travail de la Commission Municipale Economie et d'une rencontre avec l'Association des Commerçants et Artisans du Séquestre ; une présentation a

été faite aux hôteliers et restaurateurs, le 17 juillet 2017. Les objectifs fixés étant d'enlever toutes les pré-enseignes illégales, de prévoir deux lames au maximum pour chaque activité professionnelle et trois lames maximum pour les infrastructures communales, ainsi que leur emplacement.

Par ailleurs, de nouvelles plaques de rues avec le logo de la commune doivent remplacer toutes les plaques usées. En ce qui concerne la signalisation routière des commerces de Cap Long, de la Baute, du Parc des Expositions, Scénith, Aérodrome, Circuit d'Albi, des panneaux routiers de classe 2 ont été validés par le service régie voirie de la C2A.

Toutes les installations des panneaux routiers, des plaques de rues et des SIL ont été effectuées durant la première semaine du mois de mai ; à présent, la mise en conformité doit être respectée, la microsignalétique est garante d'une protection du cadre de vie en raison de son format réduit et de sa normalisation en termes d'homogénéité, de lisibilité et de visibilité.

De ce fait, toutes les pré-enseignes non conformes seront enlevées afin de conserver une vision d'ensemble et une approche cohérente.



CONCERT LES ENFOIROS

Sam. 26 Mai
PARC EXPO



FETE DU VILLAGE

Vend. 8 Juin
et Sam. 9 Juin
PLACE J. FERRY
(Complexe si pluie)
Organisée par le
Comité des Fêtes



CYCLOSPORTIVE L'ALBIGEOISE

Dim. 10 juin
Organisée par Albi
Vélo Sport



CONCERT DE CHORALES

Vend. 15 Juin
EGLISE FONLABOUR
Organisé par OCCEA



REPAS THE DANSANT

Mardi 19 Juin
QUARTZ
Organisé par Amour
de Musette



VIE ASSOCIATIVE

LES PETITS JARDINS DU SEQUESTRE : DE L'OSIER AU JARDIN



Depuis peu, l'association des Petits jardins du Séquestre a accueilli une rangée d'osier côté rue. L'initiative conjointe de l'association des jardins et de Mme Amiel, présidente de Familles Rurales a permis ce partenariat.

A terme, de l'osier jaune et rouge embellira le terrain en bordure de rue. L'osier sera récolté dans quelques années pour servir à l'atelier de vannerie organisé par Familles Rurales. Un balisage a été installé pour signaler et protéger les jeunes pousses. Merci aux services de la mairie qui ont travaillé la terre et à Mme Amiel et son mari pour la plantation.

Vous êtes intéressés pour jardiner au naturel ? Quelques parcelles sont encore disponibles pour vous lancer dans l'aventure. Pour tout renseignement : petitsjardinsdusequestre@gmail.com

CLUB DES SUPPORTERS DE LILIAN CALMEJANE

Le mercredi 25 avril, le Club des Supporters de Lilian Calmejane a organisé un grand rassemblement des écoles de vélo de Saint-Juéry et d'Albi. La manifestation, suivie d'un goûter, a accueilli le champion Lilian Calmejane, pour le plus grand bonheur des participants.

Contact : page facebook «Fan de Lilian Calmejane» ou site web www.liliancalmejane.tk



FORMATION A L'UTILISATION DES DEFIBRILLATEURS



Philippe Rubio de la société Mefran Collectivités est venu expliquer devant une assemblée concentrée, l'utilisation de cet appareil qui sauve des vies en impulsant un choc électrique pouvant aller jusqu'à 360 joules. Pour l'utiliser il suffit de se laisser guider par la voix qui indique les gestes à réaliser. Mais attention l'appel au secours et le massage cardiaque restent indispensables. C'est pour cette raison que les défibrillateurs ont été placés à côté d'un téléphone fixé au mur.

Samedi 5 mai avait lieu la formation sur l'utilisation des défibrillateurs de la commune. Rappelons que trois défibrillateurs sont installés désormais :

- au Quartz (à côté du vestiaire),
- au Complexe (couloir d'entrée juste avant la porte de la grande salle),
- ainsi qu'aux vestiaires du Stade.

Ce projet a vu le jour grâce à la participation et l'investissement de près de 16 associations.

A l'issue de cette présentation, les participants étaient rassurés et un peu plus confiants quant à l'utilisation de l'appareil. La sérénité et le calme sont indispensables lors d'une intervention sur une personne en arrêt cardiaque, chaque minute compte. La question a été posée et mérite réflexion : ne faudrait-il pas imposer à tous la formation de secouriste afin que tout un chacun sache pratiquer le massage cardiaque ?

VIE ASSOCIATIVE

AMOUR DE MUSETTE : REPAS ANNUEL

L'association Amour de Musette organise tous les mardis après-midi un thé dansant de 14h15 à 18h à la salle du Quartz : les années 60 à 80, et plus sur demande.

Un repas annuel sera servi le 19 juin, suivi du thé dansant habituel.

Inscription jusqu'au 12 juin à la salle le mardi ou par courrier accompagné du règlement par chèque à « Amour de Musette, 29 avenue Saint Exupéry 81990 Le Séquestre » (chèque encaissé après le

repas).

Le menu est consultable à la salle du Quartz pendant le thé dansant ou sur demande téléphonique. Tarifs : 30 € pour les non-adhérents, 25 € pour les adhérents. Le thé dansant est ouvert à tous.

Venez nombreux, ambiance assurée avec Domingo !



Contact : 06.89.14.18.45

TENNIS CLUB : SUCCES POUR LE TENNIS OPEN LE SEQUESTRE



Réussite pour cette 3ème édition de l'Open Le Séquestre qui s'est déroulée du 26 avril au 12 mai. Un tournoi homologué atypique puisqu'il propose 9 catégories, des ados aux adultes !

27 clubs du département du Tarn et de toute la région de Toulouse à Millau (et même des vacanciers parisiens et du Jurançon) ont participé à pas moins de 173 matches. Tous les compétiteurs ont été chaleureusement accueillis grâce au club-house "éphémère" avec plancha, salon cocooning et retransmission des matches.

158 inscriptions ont été comptabilisées dont 47 dames et Le Séquestre était représenté par 26 joueurs(ses).

La catégorie Dames est en nette progression en ouvrant à un classement supérieur à 4/6 (sur la photo : les deux séquestroises finalistes Open Dames)

En souvenir, un DVD des matches a été remis aux joueurs et joueuses : les finalistes vont pouvoir apprécier leur match !

LES AUTRES MANIFESTATIONS A VENIR...

19-20 Mai 2018

100% Filles

6e Open des Gazelles

Squash
Dotation 1 000€

Juge Arbitre : Frédéric SABATIER

Inscriptions uniquement sur Squashnet (avant le 16 Mai 2018)
Toutes les places seront jouées.
Licence et certificat médical obligatoires
Inscription au tournoi : 25 euros
Numéro homologation : 2018OCCT030

Club SPORTIME
22, rue de la Métaudie
LE SEQUESTRE - ALBI
Tel : 05 63 36 70 04
crazy.squash.81@gmail.com

FF SQUASH **SQUASH** **ALBI** **LE SEQUESTRE**

LE SEQUESTRE En fête

Fête foraine

Comité des fêtes SEQUESTRE

VENREDI 8 JUIN

19h - **PAËLLA** du Comité

20h - **SOIREE LATINO (S.B.K)**
Avec DJ **SABORAMI**

23h - **NON STOP MUSIC SHOW**
Disco-Mobile

SAMEDI 9 JUIN

14h - **Tir à L'arc** (sauf en cas de pluie)

17h - **Marche**

18h - **Course des enfants**

20h - **BODEGA**

22h - **ABYSS**
Variétés/Rock

OCCEA **Le Séquestre**

Concert de Chorales
au profit de l'Hôpital Sourire
vendredi 15 juin 2018 à 21h00

Église Notre Dame de Fonlabour

OCCEA (Le Séquestre)

L'AUTAN (Gaillac)

FaSiLa Chanter (Decazeville)

HÔPITAL SOURIRE **ALBI - Le Séquestre**